

## Annexe 6 : mouvement intra-académique R2025 TZR participants volontaires : saisie des préférences sur SIAM I-PROF

Les personnels concernés par la saisie des préférences sur zone de remplacement sont :

- les personnels actuellement titulaires de la ZR
- les personnels qui ont formulé un vœu au mouvement intra-académique pour la ZR.

Ils doivent saisir leurs préférences pour l'année scolaire prochaine pendant la même période de saisie des vœux (du 18 mars 2025 à 12h au 1<sup>er</sup> avril 2025 à 12h) et sur le même outil de gestion « I-Prof » que pour la participation au mouvement intra-académique.

Il importe donc que les personnels soient attentifs à distinguer sur I-Prof/SIAM :

- **Ce qui relève du mouvement intra-académique**

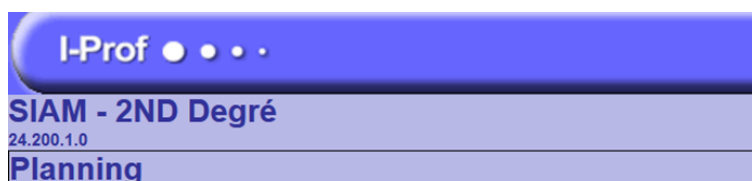
**Rubrique : « consultez votre dossier et saisissez vos vœux de mutation »**

- **Ce qui relève de l'affectation pour l'année scolaire 2025-2026 des titulaires de la ZR**

**Rubrique : « saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement »**

Ainsi, par exemple, un titulaire de la ZR peut saisir à la fois une participation au mouvement intra-académique (pour demander à muter sur un poste définitif en établissement) et des préférences pour la phase d'ajustement (pour le cas où sa demande de mutation n'aboutirait pas et qu'il resterait titulaire de la ZR).

Le candidat pourra saisir 5 préférences au maximum (établissements précis, communes ou groupement de communes).



Du 18 mars 2025 à 12h au 1<sup>er</sup> avril 2025 à 12h

- ▶ [Consultez les postes vacants](#)
- ▶ [Carte académique des postes spécifiques \(vacants ou non\)](#)

Du 18 mars 2025 à 12h au 1<sup>er</sup> avril 2025 à 12h

- ▶ [Consultez et éventuellement modifiez votre dossier](#)

Du 18 mars 2025 à 12h au 1<sup>er</sup> avril 2025 à 12h

- ▶ [Saisissez vos vœux de mutation](#)
- ▶ [Saisissez vos préférences pour la phase d'ajustement](#)

Par ailleurs, afin de déterminer une affectation pour les personnels nouvellement nommés sur la ZR, une nouvelle période de recueil des préférences se fera du 13 juin 12h au 18 juin 12h en renvoyant l'annexe 9 (fiche de préférences) de la circulaire académique à l'adresse

[tzr2025@ac-strasbourg.fr](mailto:tzr2025@ac-strasbourg.fr)

en précisant nom, prénom et discipline dans l'objet du courriel.